

## Neuville les Loeuilly , Etang N°1 Carpodrome



Ce parcours est réciprocaire.

**Type de parcours :** étang

**Catégorie :** 2ème catégorie

**Surface :** 1.43 Ha

**Type(s) de pêche :**

**Services :**



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

### Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Etang de type Carpodrome ou les belles prises sont courantes.

Remise à l'eau obligatoire et immédiate des captures : Tanches, carpes, carassins

Bourriche interdite,

Hameçon sans ardillon

**Pêche limitée à 1 ligne** (pour le carnassier pas de pêche au leurre)

Merci de respecter les poissons, le tapis de réception est conseillé.

### Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

**01 janvier -> 31 décembre**

#### • Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs

#### • Techniques de pêche :

Carpodrome / Gros poissons , No kill , Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au vif